

Si l'on cesse de publier l'édition canadienne du *Time*, les lecteurs perdront une bonne partie des nouvelles canadiennes que l'on ne trouve dans aucune revue entièrement canadienne; disons-le, le *Time* a un style particulier qu'aucune publication entièrement canadienne ne peut prétendre avoir atteint. De plus, le *Time* nous donne sur les travaux du gouvernement des informations que l'on ne trouve pas dans le *Maclean's*.

● (1610)

En ce qui concerne *Maclean's*, je suggère que le gouvernement ouvre une enquête approfondie sur le racket Maclean-Hunter, sur la formation de leurs représentants, qui exploitent les gens, et particulièrement les personnes âgées. J'ai été la victime de leurs méthodes de ventes forcées. J'ai écrit une lettre de protestation à ce sujet à Maclean-Hunter, il y a environ trois ans, mais, à ce jour, je n'ai reçu aucune réponse.

S'il faut que le contenu de nos magazines soit canadien, que peuvent nous apporter des sottises comme «La vie des jeunes filles et des femmes», article publié dans le *Maclean's* de février 1975. Comparez de tels articles avec «Les femmes de Saskatoon» ou «Les femmes d'Edmonton—vers de nouvelles voies» parus en février et en avril dans *Châtelaine*. Cette dernière publication est excellente, mais certains collaborateurs du *Maclean's* laissent bien à désirer. Le *Reader's Digest* leur est supérieur à tous deux, avec ses articles intéressants et instructifs, si les éditions canadiennes du *Time* et du *Reader's Digest* devraient être supprimées, j'ai l'intention, pour ma part, d'annuler mon abonnement au *Maclean's* du moins, et de m'abonner aux éditions américaines des autres magazines, à n'importe quel prix—et je sais que je ne serai pas seule à agir de la sorte.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Helen M. Newnham

Voici la lettre d'un couple qui s'est consacré au Canada pendant bien des années. Il demande maintenant de bonnes publications. Des milliers de Canadiens des quatre coins de notre pays partagent l'opinion exprimée dans cette lettre. Comme je l'ai dit tout à l'heure, ce bill ne représente nullement la politique du Canada à l'égard des périodiques. Il témoigne d'une démarche négative, et j'espère que la plupart des députés de la Chambre conviendront que nous ne voulons pas de ce genre de loi.

[Français]

**M. Eudore Allard (Rimouski):** Monsieur le président, il me fait extrêmement plaisir de prendre part à ce débat se rapportant au bill C-58. Inutile de dire que ce projet de loi qui s'attaque à des revues telles que *Sélection du Reader's Digest* de même que *Time* aura des répercussions désastreuses.

Monsieur le président, les revues précitées sont fondamentalement des revues à la portée de tout le monde et qui répondent de façon adéquate aux exigences de la population canadienne. En effet, car j'ai pu le constater à partir de nombreuses lettres que j'ai reçues de mes électeurs à la suite de l'annonce faite par l'honorable secrétaire d'État relativement à son intention de modifier l'article 19 (2) de la loi de l'impôt sur le revenu.

Qu'on me permette, monsieur le président, de profiter de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour faire connaître à la Chambre le point de vue de mes commettants à ce sujet, d'autant plus qu'ils m'ont demandé de le faire. A cet effet, j'aimerais citer quelques extraits de lettres qui m'ont été envoyées.

Voici donc quelques extraits d'une lettre que m'a fait parvenir une dame de Sayabec:

Fidèle lectrice de la revue *Sélection du Reader's Digest* depuis une quinzaine d'années, je tiens à ce qu'elle continue à pénétrer dans nos foyers et dans nos écoles. C'est une revue intéressante puisqu'on se l'arrache pour la lire.

Et plus loin, cette même dame continuait en disant:

C'est une revue d'intérêt international qui sait puiser aussi bien au Canada qu'à l'étranger et qui sait intéresser ses lecteurs dans les domaines scientifique, historique, familial et même récréatif. Il n'y a

### Périodiques non canadiens

rien de vulgaire et de déformateur dans cette revue et à elle seule, elle en remplace beaucoup d'autres. Sa parution ne nuit certainement pas aux magazines canadiens qui en valent la peine et sa disparition laisserait un grand vide parmi ses lecteurs tant francophones qu'anglophones.

Dans une autre lettre que j'ai reçue d'une demoiselle de Mont-Joli cette fois, on pouvait lire ce qui suit:

Je pense que la plupart d'entre nous devrait être fier de posséder une revue telle que *Sélection du Reader's Digest*.

Toute la famille aime feuilleter cette revue contenant des articles variés du début à la fin. Ce périodique format livre de poche m'est d'une très grande utilité pour des travaux scolaires, et peut aussi bien me servir de livre de chevet.

Je suis très satisfaite de cette publication sous sa forme actuelle et de plus *Sélection du Reader's Digest* cherche à répondre à nos besoins.

On peut donc conclure, monsieur le président, en disant qu'on retrouve les mêmes opinions dans toutes les lettres que j'ai reçues. On constate facilement qu'il existe une certaine inquiétude chez ces personnes qui provient en définitive du fait que le gouvernement canadien tente par ces mesures de faire disparaître une revue comme *Sélection du Reader's Digest* qui contient des articles de première classe que tout le monde peut lire.

En d'autres mots, monsieur le président, le sens général de toutes les lettres que j'ai reçues de mes commettants favorise sans aucune équivoque le maintien de la revue *Sélection du Reader's Digest* tout en mentionnant qu'on s'oppose de façon catégorique à l'adoption de ce projet de loi. Et je les comprends très bien, monsieur le président.

En effet, la revue *Sélection du Reader's Digest* est très intéressante, et permet à toutes les classes de la société de lire des articles fantastiques. Cette revue donne l'occasion à une foule de gens de faire le tour du monde à peu de frais.

En ce qui concerne l'apport de la revue à l'économie canadienne, *Sélection du Reader's Digest* a un chiffre d'affaires annuel de l'ordre d'environ 30 millions de dollars, dont 90 p. 100 sont dépensés en sol canadien. De plus, près de 500 employés canadiens participent à la publication de cette revue.

En ce qui concerne l'apport de culture canadienne, il est facile de s'imaginer que la rédaction du contenu entier de chaque numéro, que ce soit en français ou en anglais, se fait en terre canadienne et que de plus environ 80 rédacteurs, graphistes et artistes travaillent à la préparation des magazines et des divers livres que publient *Sélection du Reader's Digest*. De plus, il est facile de constater que plusieurs Canadiens ont eu la chance de se faire connaître par le truchement de cette revue.

Monsieur le président, étant donné la très haute qualité de ces revues, je me vois dans l'obligation de m'opposer à ce bill, car je suis d'avis qu'il est essentiel qu'on permette au peuple de continuer à lire ces fameuses revues qui ont déjà fait leurs preuves.

**M. Albert Bécharde (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine):** L'honorable député me permettrait-il de lui poser une question?

Le député de Rimouski (M. Allard) semble laisser croire que le gouvernement, par ce bill, veut abolir *Reader's Digest*, et que les Canadiens, y compris les gens de Rimouski et de la Gaspésie, ne pourront plus recevoir cette revue. Est-ce que c'est réellement ce qu'il croit, car il n'est pas question, n'est-ce pas, de faire disparaître le *Reader's Digest*?

**M. Allard:** Monsieur le président, il me fait plaisir de répondre à la question de l'honorable député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine (M. Bécharde). A Bonaventure,